

RÉUNION DU 5 DECEMBRE 2008

L ' An deux mille huit, le cinq décembre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAULT Marco, Maire.

Date de convocation : le 24 novembre 2008

Etaient présents : MM. ROSAIRE, BARBOT, FOULONNEAU, Mme DENIS, MM. PRIEUR, BOURGEAU, MMmes LEBRETON, DESCHAMPS, M. CHASLERIE, MMmes PITON, NOPPE, M. BARON.

Absents excusés : Mme MENAGER, M. BONNEROT

Secrétaire : Mme DESCHAMPS

DELIBERATIONS

AMENAGEMENT RUE DE L'HORMEAU 2^{ème} PHASE

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, expose au Conseil les travaux d'aménagement de voirie à réaliser, rue de l'Hormeau. Il propose de recourir à une procédure adaptée de l'article 28 du Code des marchés publics, d'adresser un avis d'appel à candidature sur le portail de la commande publique « achatspublics49 » et de fixer la date de réception des candidatures à la mairie avant le 21 janvier 2009 à 12h.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de lancer la consultation.

SICTOM LOIR ET SARTHE

Conformément aux textes, Monsieur ROSAIRE Maire Adjoint, présente au Conseil la synthèse du rapport annuel 2007 du Syndicat. Le Conseil après en avoir délibéré valide le rapport annuel.

SIÉML

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.5211-18-I

Vu la délibération du Comité Syndical du SIÉML du 16 octobre 2008 donnant un avis favorable à l'adhésion de nouvelles communautés de communes au SIÉML.

Le Conseil Municipal

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion des communautés de communes suivantes, au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public :

- Communauté de Communes du Gennois
- Communauté de Communes du canton de Segré
- Communauté de Communes de la région de Doué la Fontaine
- Communauté de Communes du canton de Noyant

MUTLISERVICES

Monsieur BARBOT Maire Adjoint, présente au Conseil les documents sur les appareils d'éclairage et les plans d'implantations des appareils adressés par la SARL BAUGE titulaire du lot Electricité. Il précise que les plans seront modifiés conformément aux vœux de la Commission « Bâtiments ».

TRAVAUX SUR LES RADIATEURS

Monsieur BARBOT Maire Adjoint, présente au Conseil les devis pour le remplacement des robinets des radiateurs de la Mairie, Bibliothèque, Cantine et Logement. Le Conseil décide de retenir l'offre de la SARL LEZE-PIVERT s'élevant à 1 523,05 € TTC.

FIXER LES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS REALISES

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE de procéder à l'amortissement de

Désignation du Bien	Montant	Durée D'amortissement	Amortissement De l'exercice
Organigramme clés bat com.	2683,79€	5 ans	536,76€
Tube ecobox	988,85€	10 ans	98,89€
Panneaux Signalisation	889,82€	10 ans	88,98€
Souffleur STIHL	669,76€	3 ans	223,25€
Imprimante photocopieur	5694,16€	5 ans	1138,83€
Micro ordinateur	615,20€	5 ans	123,04€
Banc Table Banquette	1798,49€	10 ans	179,85€

Les biens feront l'objet d'un tableau d'amortissement tenant compte de la valeur nette à compter du 1^{er} janvier 2009 et servira au calcul de l'annuité d'amortissement à prévoir au budget 2009 ainsi que pour les suivants.

La dépense correspondante sera inscrite à l'article 6811 de la section d'exploitation.

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE de procéder à l'amortissement de

Désignation du bien	Montant	Durée d'amortissement	Amortissement de l'exercice
Micro ordinateur	678,09€	5 ans	135,62€
Mobilier Classe	3199,30€	10 ans	319,93€

Les biens feront l'objet d'un tableau d'amortissement tenant compte de la valeur nette à compter du 1^{er} janvier 2009 et servira au calcul de l'annuité d'amortissement à prévoir au budget 2009 ainsi que pour les suivants.

La dépense correspondance sera inscrite à l'article 6811 de la section d'exploitation.

LOCATION ATELIER KAKO PIERRES

Monsieur BARBOT Maire adjoint, rappelle la délibération du 6 décembre 2007 par laquelle le Conseil avait décidé de louer à Mademoiselle COIGNARD Karine représentante de l'Association « Atelier KAKO PIERRES », pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2008, le local sis dans l'aile droite de la Mairie, rue des Ecoles

Il précise que Mademoiselle COIGNARD Karine domiciliée à Champigné, souhaite renouveler la convention en incluant un local de 7m².

Le Conseil Municipal,

Considérant que les deux pièces de 20 m² et 7 m² situés à l'extrémité de la Mairie, rue des Ecoles sont libres ;

Considérant qu'il est au devoir d'une bonne administration de tirer tout le parti possible des propriétés communales ;

DECIDE de louer à Melle COIGNARD Karine représentante de l'Association « Atelier KAKO PIERRES », pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009, les deux pièces sises dans l'aile droite de la mairie, rue des Ecoles.

La location mensuelle, en accord avec Melle COIGNARD est fixée à 60 € charges comprises (frais d'électricité, eau).

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil décide de renoncer à exercer son droit de préemption sur le bien sis 4 rue du Gravier.

EXPOSES

COLLECTIF CANTINE

Mme DENIS Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 17 novembre. Elle expose l'intervention de Mme Virginie BEAUPERIN qui peut apporter une aide précieuse au Collectif.

SENTIER DES GABAROTS – LABELISATION

M. FOULONNEAU Maire Adjoint informe le Conseil que M. VAAST du CDRP49 est passé expertiser le sentier. Il précise qu'il restait deux difficultés (deux clôtures barraient le chemin en permanence). Aussi, après intervention auprès des agriculteurs, M. VAAST devait présenter le dossier pour accord auprès du Conseil Général.

PROJET

EMPLOI TREMPLIN

Mme DENIS Maire Adjoint informe le Conseil que l'association Anjou Sport Nature a préparé une répartition des charges d'un emploi –tremplin et l'évolution sur 5 ans. Elle précise que l'association ANIMAJUV n'a pas été entendue, par conséquent il manque des éléments pour discuter du projet. Le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion de janvier.

INFORMATIONS

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 janvier à 18h30 à l'Espace Gilbert Bontemps

- Programme :-
- 18h30 Accueil
 - 18h45 SIAEP Chateauneuf / Juvardeil
 - 19h15 Présentation des Associations du village
 - 20h00 Partage de la galette avec vin d'honneur
 -

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JANVIER

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 8 janvier 2009 à 20h30

LES BOUILLONNANTES

Mme DENIS Maire Adjoint rappelle au Conseil qu'il était envisagé une organisation tripartite : Rives Gabare, l'ACAL et la Commune. Elle précise que l'ACAL a déjà programmé trois manifestations pour l'année 2009, et que le preneur de Rives Gabare n'est pas encore désigné. Aussi elle propose que la Commune attende 2010 pour poser sa candidature.

OPERATION « SAPINS »

M. ROSAIRE Maire Adjoint rappelle que la pose des sapins aura lieu demain matin samedi 6 décembre à 9 h

HAUT-ANJOU – LES ECHOS

M. ROSAIRE Maire Adjoint informe le Conseil que les photos prises de la Commune par le Haut-Anjou ne pourront pas être utilisées avant le mois de mai. Il précise que les Echos seront pliés et agrafés le 29 décembre prochain.

GSM CARRIERE LA SAULAIE

M. Le Maire informe le Conseil que GSM organise un Comité de Suivi de l'Environnement le mardi 27 janvier 2009 à 10 h à la Mairie et qu'il sera suivi à 11h30 d'une visite de la Sablière.

ACHAT MATERIEL SERVICE TECHNIQUE

M. FOULONNEAU Maire Adjoint rappelle au Conseil qu'il y a au budget 30 000 € pour l'achat d'un tracteur. Il faudra décider des priorités : acheter un tracteur, une remorque ou un petit véhicule polyvalent. Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.